



# Conseil National de l'Action Sociale

(Mardi 27 mars 2025)

## Déclaration liminaire

Madame la Secrétaire générale,

**L'UNSa Justice et l'USM** souhaitent tout d'abord apporter leur total soutien à nos collègues Réunionnais qui ont été éprouvés par le cyclone Garance : nous restons mobilisés pour relayer leurs difficultés et besoins, tout comme nous le sommes depuis décembre pour nos collègues Mahorais, toujours en grande souffrance à ce jour.

**L'UNSa Justice et l'USM** ne peuvent passer sous silence la mesure visant à sanctionner financièrement tous les agents publics en arrêt de maladie ordinaire.

En effet, malgré l'opposition unitaire des organisations syndicales interministérielles, le gouvernement est passé en force en publiant dernièrement les textes visant à pénaliser à hauteur de 10 % de leur salaire brut, l'ensemble des agents publics sur les 90 jours pendant lesquels leur traitement était jusque-là maintenu en totalité ; sans parler du gel des salaires et de la GIPA ou encore de l'âge de la retraite à 64 ans. **C'est inacceptable !**

Ce jour, vous convoquez le CNAS « budgétaire » après plus de deux mois de fonctionnement sous le régime communément appelé des « services votés », qui a fortement limité les actions, les prestations et les innovations en matière d'action sociale.

Le budget de l'État ayant été voté avec en déclinaison celui de la « mission Justice », il est désormais question de traiter la ventilation du budget de l'action sociale du ministère de la Justice, fixé à 36 055 000 d'euros pour l'exercice 2025.

Tous les indicateurs issus des lettres plafonds laissaient imaginer une baisse des crédits, avec à l'interministériel, d'ores et déjà, l'exclusion de l'accès aux Chèques Vacances pour les agents publics retraités. Cette disposition supprimant ainsi une des rares prestations dédiées à nos aînés, est vivement dénoncée par **l'UNSa Justice et l'USM**.

L'objectif affiché par l'État était clair : une économie de 10 millions d'euros sur le dos de ceux qui ont servi la nation tout au long de leur carrière... Chacun appréciera !

Par ailleurs, la sous-consommation « organisée » par la DGAFP au cours des deux dernières années s'élevant à plus de 18 millions d'euros par an, souligne ainsi une volonté institutionnelle de minorer les crédits de l'action sociale Interministérielle.

Bilan de ces manœuvres, un budget interministériel 2025 en baisse de près de 20 millions d'euros, correspondant à une baisse historique, impactant l'ensemble des prestations Interministérielles et particulièrement le CESU 0 - 6 ans « classique » !

**L'UNSa Justice et l'USM ont toujours défendu l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes**, et la question de la garde d'enfant reste un pilier essentiel pour sa mise en œuvre.

**L'UNSa Justice et l'USM** veilleront à ce que le CESU 0 - 6 ans reste accessible aux familles du ministère de la Justice.

S'agissant plus concrètement du budget 2025 d'action sociale du Ministère de la Justice, qui permet de financer les prestations sociales propres à notre tutelle, l'évolution du budget d'un million d'euro est à souligner.

Depuis désormais 2019, le budget d'action sociale ministériel a progressé de 65 %, soit en moyenne environ 3 millions d'euros par an.

Pour l'année 2025, même si un tiers du temps s'est déjà écoulé, la garantie de financement reste présente sur les prestations de la Fondation d'Aguesseau pour les séjours des familles et des enfants, avec le déploiement des séjours longues destinations (Etats Unis d'Amérique).

De même, le maintien des aides financières pour les agents en difficultés, les bourses d'études, les prêts pour l'amélioration de l'habitat (PAH), ainsi que la restauration « parisienne » seront financés.

S'agissant du budget alloué aux conseils régionaux d'action sociale (CRAS), finançant les associations de site et les amicales, celui-ci doit à minima être pérennisé.

Toutefois, **l'UNSa Justice et l'USM** insistent vivement sur l'impérieuse nécessité de dégager des moyens en temps pour les acteurs sociaux de proximité afin de leur permettre d'organiser le fonctionnement des activités sur leur périmètre d'intervention. Il en va de même s'agissant de la valorisation de leur engagement dans leur parcours de carrière.

**L'UNSa Justice et l'USM** auront aussi une attention particulière sur le nécessaire financement de l'Orphelinat et la pérennité des prestations sociales dévolues aux pupilles de notre ministère.

**Nos deux Organisations Syndicales** rappellent que la remise en cause des prestations dévolues aux enfants ayant été victimes du destin, serait pour elles une ligne rouge !

Concernant la politique du logement à destination des personnels, il s'agit d'un axe prioritaire pour **l'UNSa Justice et l'USM**.

Depuis plusieurs années le conseil national d'action sociale (CNAS) a développé un réel parcours résidentiel dont l'action et le soutien aux personnels s'accroissent au fur et à mesure des années.

**Pour l'UNSa Justice et l'USM**, le logement est essentiel, notamment pour nos collègues sortant d'écoles (ENAP, ENG, ENPJJ, ENM).

Afin d'éviter les écueils rencontrés avec l'extension du centre pénitentiaire de Marseille les Baumettes, **l'UNSa Justice et l'USM exigent** une anticipation de l'administration visant à proposer des solutions en matière de logement.

Par ailleurs, **l'UNSa Justice et l'USM** revendique une réévaluation significative du taux du prêt bonifié immobilier du ministère de la Justice (PBIMJ) afin de prendre en compte les évolutions des taux directeurs et ainsi pérenniser cette prestation avantageuse pour les personnels.

Pour répondre à ces besoins essentiels, le volet budgétaire dédié au logement doit être à la hauteur des besoins !

Enfin, s'agissant de la restauration administrative, si un budget significatif est nécessaire pour favoriser l'accès à une restauration de très bonne qualité à tous les personnels, s'appuyant sur un prix de repas subventionné, il est impératif qu'une attention particulière soit portée sur le pilotage de ces dépenses en région.

Rappelons que la clôture de l'année 2024 s'est soldée par une demande très importante de crédits complémentaires dans les DRHAS, conjuguée à des arrêts de conventions sans aucun dialogue social avec les CRAS et une gestion plus qu'hasardeuse du suivi des conventions.

**L'UNSa Justice et l'USM** exigent impérativement une reprise en main du pilotage de la restauration administrative des personnels ainsi que des injonctions claires données par le Secrétariat général aux DRHAS sur le cadre de gestion de la restauration administrative, tout en respectant les organes statutaires que sont les CRAS.

Pour **l'UNSa Justice et l'USM**, il est purement inadmissible dans le contexte budgétaire actuel, alors que le budget de la restauration administrative représente plus de 30 % du budget de l'action sociale ministérielle, que ces dépenses soient traitées avec aussi peu d'intérêt et un aussi grand « amateurisme » par le secrétariat général.

**Tous ces éléments conduisent à devoir disposer d'un budget d'action sociale 2025 à la hauteur des enjeux sociaux du ministère de la Justice.**

**À ce stade, tant pour répondre à l'urgence et aux besoins de nos collègues de Mayotte, que pour engager une action sociale forte, dynamique et répondant aux préoccupations de la vie des personnels du ministère, l'UNSa Justice et l'USM attendent des réponses concrètes et favorables à leurs demandes.**

**C'est donc, cartes sur table, sur la base des engagements que vous prendrez ce jour en séance en réponse à nos demandes d'orientation budgétaire, que l'UNSa Justice et l'USM formaliseront leur vote du budget de l'action sociale du ministère de la Justice à destination des personnels.**

Paris, le 27 mars 2025

Le Secrétaire général  
Jean François FORGET